

## informations générales

### ADMINISTRATION

Les guichets de l'administration sont provisoirement fermés. Les prestations sont cependant fournies dans leur ensemble et les services sont joignables par téléphone selon les horaires habituels. Vous trouverez les horaires et les numéros sur notre site [www.lagrandeberoche.ch](http://www.lagrandeberoche.ch).

Au vu de la situation, nous vous informons que nous adapterons les délais de paiement et tiendrons compte des circonstances particulières au niveau de la facturation des taxes et émoluments communaux.



### DÉCHETS

Les déchetteries sont fermées; par contre, les écopoints restent à disposition.

La déchetterie du Suif à Bevaix reste pour l'instant ouverte pour le dépôt des déchets de jardin. Nous invitons la population à réduire la production de déchets et à veiller particulièrement au respect des règles en vigueur.

### INFRASTRUCTURES

Toutes les infrastructures, salle de spectacles, salles et terrains de sports, la piscine, les temples ainsi que les salles de réunions sont fermés. Les terrains de sports, places de jeux, collèges et cours d'école sont mis à ban. Les services communaux liés aux ports sont suspendus. Des contrôles sont effectués par le service de la sécurité publique et la police.

Les bibliothèques de Gorgier et de Bevaix sont fermées; les restitutions étant impossibles, il ne sera pas perçu de frais.

# Comm à la Une



COMMUNE DE  
LA GRANDE BÉROCHE

AVRIL 2020 / 02

## Lettre à la population Au temps du coronavirus

Au temps du coronavirus, l'administration s'est adaptée. Les guichets sont fermés et le télétravail a été instauré pour répondre aux différentes sollicitations et pour demeurer au plus proche de la population, ce qui nous tient à cœur.

Tous nos services se réorganisent pour se rendre disponibles, pour parer au plus urgent dans un environnement compliqué pour tout le monde. Nous devons faire face, tous ensemble!

Avec une grande humilité, le Conseil communal et l'administration font tout leur possible pour penser à chacune, chacun, et pour apporter les réponses et prestations les plus pressantes à la situation.

Au temps du coronavirus, le sens des priorités a soudainement changé, nos habitudes sont bouleversées et le flux impressionnant d'informations est parfois difficile à trier.

**Restez chez vous!** C'est le message sans cesse répété par le Conseil fédéral, message que nous relayons à notre population. C'est pour cette raison essentielle que votre Commune a pris quelques mesures urgentes afin de limiter au maximum la propagation du virus, ceci quand bien même nous souhaitons rester proches de nos citoyen-ne-s.

Dans ce contexte, nous remercions vivement les habitant-e-s de La Grande Béroche de se conformer aux règles dictées par la Confédération et de respecter les mesures prises par la Commune.

Nous espérons que les informations contenues dans ce journal vous seront utiles. Nous vous souhaitons courage et optimisme pour traverser cette période difficile, tout en restant à votre disposition pour toute question.

Pour le Conseil communal,  
le chancelier, Nicolas Pfund

# gestion de crise

## ORCCAN est en alerte et veille sur nous

Le 30 janvier 2020, suite aux événements en Chine, l'**Organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel** (ORCCAN) a activé son Etat-major cantonal de conduite (EMCC). ORCCAN, qui en temps normal est en état de veille permanente, s'active lorsqu'un événement ordinaire prend une proportion telle que les moyens de secours usuels ne peuvent plus faire face et prend en charge la gestion de l'évènement de manière adaptée. Son Etat-major de conduite est composé du Conseil d'Etat pour la partie stratégique et de spécialistes de différents domaines dont la santé publique, la police et la protection civile et militaire pour la partie opérationnelle.

Le 4 mars dernier, ORCCAN a déclenché son activation et, à ce jour, ce sont plusieurs centaines de mesures et de directives qui ont été émises à l'intention des différents acteurs cantonaux et des quatre **Organes de conduite régionaux de gestion de crise** (OCRg) pour leur mise en place au niveau des régions et des communes.

Le Conseil communal de La Grande Béroche s'est quant à lui constitué immédiatement en cellule de crise permanente et se réunit dès lors autant que nécessaire, principalement en visioconférence par mesure de précautions sanitaires, pour décider des mesures urgentes à mettre en place dans notre commune.

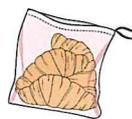
# solidarité

## Solidaires et engagés

D'emblée, nous souhaitons remercier chaleureusement les citoyennes et les citoyens de la commune qui se sont proposés pour apporter de l'aide aux personnes les plus vulnérables. Plusieurs collaboratrices de l'administration ont effectué environ 800 coups de fil pour joindre les personnes âgées de plus de 75 ans. Le but était de nous assurer que ces personnes sont en bonne santé et de voir si elles avaient besoin d'informations ou de facilités qui sont proposées grâce à la grande solidarité dans notre canton, en particulier si elles ne peuvent avoir recours à l'aide de proches.

Les personnes que nous n'avons malheureusement pas pu joindre par téléphone, de même que les retraité-e-s âgé-e-s de 65 à 75 ans, ont reçu un courrier personnel avec des informations pratiques pour leur faciliter la vie dans cette période difficile.

Nous rappelons que les personnes qui ont besoin de services peuvent prendre contact avec bénévolat-ne.ch au 079 770 15 14 ou les services communaux au 032 886 52 30. Nous avons par ailleurs ouvert une boîte e-mail pour les propositions et les demandes de services à la population. Vous pouvez laisser vos messages à [lagrandeberoche.services@ne.ch](mailto:lagrandeberoche.services@ne.ch)



# économie locale

## Soutien à l'économie locale

Conscient de l'impact financier sur l'économie et consécutivement aux mesures prises au niveau fédéral et cantonal, le Conseil communal a décidé de soutenir l'économie locale par un certain nombre de mesures, touchant d'une part les acteurs économiques et d'autre part les sociétés locales de La Grande Béroche, qui participent grandement à la vie sociale et à l'attractivité de notre commune.

Les mesures s'appliquent soit à l'ensemble des entreprises situées sur La Grande Béroche, soit aux sociétés ou associations locataires de la commune.

- Pas de prélèvement de la taxe déchets entreprises pour l'année 2020.
- Abandon de la facturation des locations commerciales, pour les activités suspendues, pour la période du 16 mars au 31 mai dans un premier temps.

- Annulation des réservations de salles et des infrastructures communales sans frais.
- Maintien des subventions aux sociétés sportives et culturelles.

Ces mesures pourront être revues et/ou complétées en fonction de l'évolution de la situation.

L'ensemble des mesures que la commune s'engage à mettre en œuvre représente un montant global d'environ CHF 250'000.-.

Ces dispositions exceptionnelles sont fixées par arrêté du Conseil communal précisant les modalités d'application. Elles s'ajoutent aux mesures économiques prises par la Confédération et le Canton, notamment en matière de facilités de prêts, de cautionnement et des mesures liées au chômage technique.

# informations générales

## TRAITEMENT DES PERMIS DE CONSTRUIRE: suspension de la mise à l'enquête publique

Les demandes de permis de construire ne sont plus mises à l'enquête depuis le 21 mars 2020 et ceci jusqu'à nouvel ordre. Les permis de construire actuellement à l'enquête publique seront traités et délivrés s'ils ne font pas l'objet d'oppositions.

Pour toutes informations complémentaires sur les procédures en cours, les citoyens peuvent contacter l'administration communale par courrier électronique ([LaGrandeBeroche.AMT@ne.ch](mailto:LaGrandeBeroche.AMT@ne.ch)) ou par téléphone au 032 886 52 50, du lundi au mercredi de 9h à 12h, ainsi que le jeudi de 14h à 18 heures.

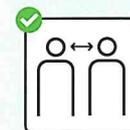
## FORÊTS

Les prestations relatives à la vente de copeaux et de bois de feu sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

## VOICI COMMENT SE PROTÉGER



RESTEZ À LA MAISON.  
SAUVEZ DES VIES.



Garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Eviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.